



Est-il possible de porter plainte contre un médecin psychiatre comme cela pourrait se faire avec un médecin généraliste ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 28 février 2009

Re..bonjour,

Merci de votre réponse..

J'ai tout de même une dernière question à vous poser, concernant ma demande initiale, ce médecin est un spécialiste psychiatre .

En ce sens, est-il possible de porter plainte, comme cela pourrait se faire avec un médecin généraliste ?

Par avance, je vous remercie.

Anne.

Réponse :

Quelle que soit sa spécialité, le médecin doit respecter dans son cabinet l'interdiction de fumer encore plus que tout autre citoyen car

- Il ne peut pas ignorer les méfaits de ce produit mortel qu'est le tabac
- Il reçoit des patients qui sont, en principe, des malades
- Son attitude et son comportement ont valeur d'exemple

Le médecin psychiatre est un médecin comme tous les autres médecins. Aucune règle particulière ne s'applique à lui lorsqu'il transgresse la loi